

<b>Développer des initiatives de mobilité alternative</b>  <b>(a) Commune :</b> Bièvre <b>(b) Nom du village ou de l'entité :</b> / <b>(c) Descriptif :</b> Développer des initiatives de mobilité alternative	Fiche n° I-1.03
	Priorité : Lot 1
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée ( / /20 ) <input type="checkbox"/>

## DEVELOPPER DES INITIATIVES DE MOBILITE ALTERNATIVE

### 1. Description du projet

Ce projet vise à promouvoir les mobilités alternatives à la voiture individuelle et en toute sécurité.

De nombreux axes de travail ont été identifiés, avec des objectifs plus ou moins précis et concrets :

- **Communiquer sur le covoiturage** via la création d'une page et via la promotion du site Carpool lorsqu'il y a des évènements.
- **Optimiser l'accès au tracé des promenades.** L'idée serait de créer une application reprenant toutes les promenades et les éléments intéressants.
- **Mettre en place un système de vélos électriques partagés.** L'idée serait que quelques vélos électriques soient disponibles dans chaque village et que les citoyens puissent en bénéficier pour se rendre ailleurs dans la commune (faire des courses, rendre visite à quelqu'un, aller à la gare, ...). Une collaboration est possible avec l'office du tourisme.
- **Acquérir et mettre à disposition un bus communal ou un véhicule de covoiturage.** Ce projet doit répondre à deux demandes distinctes :
  - Le service de Transports En Commun n'offrant pas de liaisons régulières entre les villages et les différents points d'intérêt (gare, commerces, PAE,...), il a été imaginé qu'un minibus communal assure des navettes.
  - Permettre la participation aux activités proposées. Il s'agirait de disposer d'un véhicule de ramassage dans les villages.
 Avant de lancer le projet, il faudra se renseigner sur le fonctionnement dans les autres communes, par exemple : si elles ont formé des chauffeurs ou acheté un minibus avec permis B.
- **Organiser des pédibus et vélobus**
- **Identifier les freins et relancer le taxi social**
- **Faire la promotion du vélo, notamment par des formations « vélo en ordre »**
- **Sensibiliser à la sécurité des piétons**
- **Organiser des mises à niveau du Code de la route**
- **Proposer des aménagements de sécurité à la Commune**

### 2. Justification du projet

Lors des réunions thématiques sur la sécurité routière et sur la mobilité, il a été mis en avant l'importance de développer des initiatives de mobilités alternative à la voiture individuelle et de maintenir la possibilité d'agir sur ce thème.

Au niveau du taxi social, une dizaine de conducteurs bénévoles ont parcouru, en 2022, 51.545 km. Ce système fonctionne pour des demandes ponctuelles, des besoins de déplacement pour se rendre chez un médecin, au magasin, ...

Pour ce qui est du covoiturage régulier pour se rendre au travail ou au sport, rien n'est vraiment lancé pour le moment à Bièvre. Il serait donc intéressant de créer un groupe Facebook afin de communiquer sur les possibilités de covoiturage et de promouvoir les plateformes web de covoiturage telles que Carpool.

Au niveau des bus, la commune de Bièvre consomme un budget de plus de 100 000€ par an à la sous-traitance des déplacements scolaires. Il faudrait étudier les avantages et inconvénients à le faire en interne. A noter que la société de transport doit parfois utiliser deux bus pour combiner des déplacements différents de plusieurs écoles (à Vresse, la commune a formé des chauffeurs et le TEC a mis un bus à disposition).

L'organisation de pédibus et vélobus a été envisagée pour désengorger les devants d'école le matin et principalement devant l'école de Bièvre.

Une attention particulière doit être gardée sur le fait qu'une opportunité est à saisir avec le tourisme qui pourra également utiliser les éléments de mobilité.

Au niveau des objectifs, ce projet va permettre à la Commune de contribuer au renforcement de l'offre en transport collectifs et de développer des initiatives et des liaisons de mobilités douces en toutes sécurité.

### 3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

<b>Objectif stratégique 5</b>	<b>Favoriser la transition environnementale</b>
<b>Objectif opérationnel 5.1</b>	En développant une mobilité alternative à la voiture individuelle avec des déplacements sécurisés

#### Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Parc naturel de l'Ardenne Méridionale** : Développer un tourisme à mobilité douce et promouvoir les promenades, circuits et randonnées.
- **Plan stratégique transversal (2019-2024)** : Garantir une qualité de vie à tous nos habitants, à chaque étape de leur vie et garantir un lieu de vie agréable.
- **Plan de cohésion sociale** : Le droit à la mobilité

#### 4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

<b>SOCIAL</b>	Le projet permettra les rencontres et les interactions entre les gens
<b>ENVIRONNEMENT</b>	Le projet favorisera l'utilisation des transports collectifs et la mobilité douce
<b>ÉCONOMIE</b>	Le projet aura un impact favorable sur le tourisme.

#### Liens avec la stratégie wallonne de développement durable :

	<p><b>Objectif 11 – Villes et communautés durables :</b></p> <p><b>Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</b> – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.</p>
---	--

#### 5. Localisation et statut

Sans objet

#### 6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet :** Commune de Bièvre
- **Partenaires :** CLDR, Office du Tourisme, ADL, TEC

#### 7. Programme de réalisation

##### Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Lors de la priorisation des projets, la CLDR a jugé le projet prioritaire, vu l'importance de développer une mobilité alternative sur le territoire.

##### État du dossier

Sans objet

##### Programme des travaux et/ou aménagements

Sans objet

##### Planification

1. Appel à candidatures
2. Création d'une commission et définition de ses objectifs
3. Réunions régulières de travail pour mettre en œuvre des projets en vue d'atteindre les objectifs.

##### Démarches administratives à réaliser

Mise en place de la commission mobilité et appel à projets.

**Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé**

Organisation de rencontres régulières de la commission.

Lien avec les deux projets de création d'un réseau de voies lentes (M-1.02 : « Création et aménagement d'un réseau de voies lentes – Partie 1 » et M-2.02 : « Création et aménagement d'un réseau de voies lentes – Partie 2 »).

**8. Estimation globale du coût**

Les moyens nécessaires à la réalisation de cette fiche sont limités, vu qu'il sera principalement porté par un groupement de citoyens. Toutefois, le projet nécessitera un suivi administratif et des contributions à la réalisation des projets, à hauteur de 0,25 ETP.

Projet rémunérateur : Non

**9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)****Indicateur de réalisation :**

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Mise en place de la commission	1	CLDR

**Indicateurs de résultat :**

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombre de personnes ayant recours à la mobilité douce	50% de la population	Commune de Bièvre (enquête)
Communication sur le covoiturage	1 / an	Commune de Bièvre
Formation « vélo en ordre »	1 / an	Commune de Bièvre

**10. Annexes**

Sans objet.